

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20240130-018

	Service	Service Juridique et Administration Générale	
	Matière	1.1.3	Commande publique - marchés publics - services
Objet	Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de la Ville d'Ussel et services associés		
Numéro	Marché N° 2024F02		
Attributaires	TOTAL ENERGIES SA		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

- Considérant la nécessité de renouveler le marché de fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de la Ville d'Ussel et services associés ;

Décide,

Article 1 : De conclure le marché 2024F02 avec :

TOTAL ENERGIES SA
2 bis rue Louis Armand
75015 PARIS

Article 2 : Le marché prendra effet à compter du 1^{er} février 2024 et se terminera le 31 décembre 2025.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 30 janvier 2024.

Le Maire,
 Vice-Président du
 Conseil Départemental de la Corrèze



Christophe ARFEUILLÈRE